



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

La commune d'Ormont-Dessus souhaite encourager ses habitants à faire usage de la mobilité douce. Au vu de ce qui précède, la Municipalité a décidé de leur accorder une subvention allant jusqu'à CHF 300.00 à l'achat d'un vélo électrique.

Conditions d'obtention de la subvention :

- Le demandeur doit être domicilié à Ormont-Dessus.
- Le demandeur certifie qu'il acquiert le vélo pour ses propres besoins ou pour un membre de sa famille partageant le même domicile.
- La subvention n'est accordée qu'une seule fois par habitant.
- La subvention n'est accordée qu'à l'achat d'un vélo électrique neuf.
- La subvention accordée est fixée à **20% du prix d'achat, mais au maximum à CHF 300.00.**
- L'offre est valable dans la limite des budgets de subvention de la commune. Si la demande dépasse le budget disponible, elle sera placée sur une liste d'attente et financée l'année suivante en fonction de la date de réception des requêtes.

Procédure :

- Adressez ce formulaire dûment complété et signé à la secrétaire municipale.
- Joindre la facture originale ainsi que la preuve du paiement.

Coordonnées du bénéficiaire

Nom et Prénom :

Rue :

NPA et lieu :

Nom du titulaire du compte pour remboursement :

IBAN :

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus ainsi que le respect des conditions d'obtention de la subvention.

Ormont-Dessus, le _____

Signature du bénéficiaire :